

lui-même et son parti ont si fréquemment approuvé ce gouvernement par leurs votes à la Chambre au cours des deux dernières années?

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, je rappelle au député de Winnipeg-Sud-Centre qu'à maintes reprises, nous avons présenté à l'endroit du gouvernement des motions de défiance qui auraient été adoptées, n'eût été l'absence des membres de l'opposition officielle.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, tous les députés tiennent, j'en suis sûr, à accueillir l'honorable représentant de nouveau à la Chambre, d'autant plus qu'il se sait maintenant confirmé dans son rôle de chef de parti. Cependant, certains d'entre nous ont été un peu mystifiés par le conclave qui a retenu l'honorable représentant loin de la Chambre. Nous savons maintenant qu'il est le chef du groupe réactionnaire de son parti et que les forces du libéralisme qui ont tenté de s'affirmer lors du congrès ont subi un regrettable échec.

M. Knowles: Maintenant nous savons pourquoi les affaires extérieures de notre pays sont en si piètre état.

L'hon. M. Martin: Mon honorable ami a voulu faire croire que le gouvernement avait laissé ses travaux en plan. Cela me rappelle ce que j'ai lu ce matin dans le *Globe and Mail*, pages 6 et 7: le congrès du Nouveau parti démocratique a pris fin sans étudier la résolution sur le revenu annuel garanti.

Le Règlement de la Chambre ne permet pas de mettre en doute la sincérité d'un député, et je ne douterais certainement pas de celle de mon honorable ami lorsqu'il soutient que nous ne devrions pas ajourner aujourd'hui, avant d'avoir réglé cette question très importante. Toutefois, mon ami ne convaincra aucun d'entre nous que sa proposition est vraiment sérieuse. Selon moi, il n'y aurait pas de plus déçu que lui si nous n'ajournions pas aujourd'hui, car, après la campagne qu'il a menée au congrès pour se faire élire chef du parti, il compte maintenant sur un repos bien mérité, et à bon droit.

Le ministre du Revenu national (M. Benson) a traité de la question. Il est le ministre chargé de cette affaire. Hier, en réponse au député de Carleton (M. Bell), il a fait connaître les intentions du gouvernement relativement à la rétroactivité. Il a exprimé, comme le premier ministre (M. Pearson) l'a fait à maintes reprises, le souci et l'intérêt du gouvernement. Mon honorable ami le sait, un

comité parlementaire mixte a étudié la question avec grand soin à la dernière session du Parlement. Il a tenu huit séances au total et reçu les dépositions de 21 témoins. Un rapport a été déposé par le comité à la fin du printemps dernier. Il renfermait certaines recommandations dont le gouvernement est maintenant saisi.

A la lumière de ce que le ministre du Revenu national a dit hier, les remarques que mon honorable ami a faites tout à l'heure sont injustes. Aucun gouvernement au Canada n'a fait plus en matière de programmes de retraite dans la fonction publique et ailleurs que le gouvernement représenté par le parti qui siège à la droite de M. l'Orateur.

M. MacInnis: A qui pense le ministre, au juge Landreville?

L'hon. M. Martin: Ce n'est pas juste d'insinuer que ce parti est impitoyable parce que tous ses membres ont approuvé un programme d'ajournement. Il n'est pas juste de faire croire que, parce que le gouvernement participe à la proposition d'ajournement, il est sans pitié et se désintéresse des difficultés économiques d'une partie de notre population. Le gouvernement étudie le rapport et y accordera toute l'attention que le comité d'étude a demandée. De ce côté-ci de la Chambre, nous nous inquiétons autant de la triste situation des fonctionnaires retraités que mon honorable ami ou n'importe qui d'autre à la Chambre.

En terminant, je vais simplement ajouter que je formule ces observations en toute amitié et en toute affection pour mon honorable ami. Comme l'a dit le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, mon honorable ami a été très occupé. Il a été tellement occupé qu'il n'est pas au courant de ce qui se passe ici. Je suis sûr que tout le monde comprend cela, car nous avons pour la plupart nos préoccupations. Mon honorable ami n'est pas au courant de ce que nous avons fait ici parce que, comme l'a dit le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles jeudi dernier à Toronto, mon honorable ami était préoccupé.

• (12.20 p.m.)

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je suis un des grands admirateurs de l'ingéniosité du secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Martin). Il peut s'entourer, à volonté, d'écran de fumée protecteur. C'est ce qu'il a fait aujourd'hui. Les sarcasmes qu'il a prodigués à ses alliés du Nouveau parti démocratique